



33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 04/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre le quatre du mois de juin à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la CCAVT à Airvault, sous la présidence de Mr Olivier FOUILLET, Président du CIAS.

Date de la convocation : 28 mai 2024

Nombre de membres :

- En exercice : 21
- Présents : 12
- Votants : 15

Présents : Lucienne AUBRY, Brigitte BAUDON, Françoise BRAUD, Nadia CADET, Frédérique DAMBRINE, Véronique DIGUET, Olivier FOUILLET, Cécile GLORIAU, Sylvie JOZEAU, Anne-Marie POUPIN, Micheline REAU, Nadine VIVIER.

Excusés avec pouvoir : Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Anne-Marie POUPIN, Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Olivier FOUILLET, Daniel ROBERT a donné pouvoir à Françoise BRAUD

Excusés/Absent(e)s: Gérard CHABAUTY, Gérard GIRET, Jean-Claude LAURANTIN, Hélène MARSAULT, Pierrette MILLIASSEAU, Françoise RICHARD

Secrétaire de séance : Anne ALLIER

COMPTE DE GESTION 2023

Délibération n° D 2024-008

Après s'être fait présenté les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire. Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, déclare que les résultats (excédents, déficits, besoins de financement) constatés au Compte de Gestion et au Comptes Administratif 2023 sont conformes.

Les Comptes de Gestion (CG) des budgets du CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET dressés pour l'exercice 2023 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve.

Pour extrait certifié conforme, le 6 juin 2024

La secrétaire de séance,
Anne ALLIER

Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200055671-20240611-3-DE

Acte certifié exécutoire

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Blois, 86000 Poitiers, ou déposé sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la date de publication et de sa transmission aux services de l'Etat.
Publication le : 11-06-2024

La Vice-Présidente,
Frédérique DRAMBRINE

